

SUPPLÉMENT AUX OBSERVATIONS SUR LES PERLULES  
DE DIVERSES ESPÈCES DE PHANÉROGAMES,

PAR M. LE D<sup>r</sup> CASIMIR ROUPPERT,  
PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ JAGELLONE.

Pendant le mois de février j'ai eu l'occasion de vérifier et de compléter mes observations au sujet des plantes à perlules dans les serres du Muséum. A la liste déjà publiée dans ce *Bulletin* (p. 102), nous pouvons ajouter encore quelques espèces : *Begoniacées* : *Begonia acerifolia*; *Piperacées* : *Piper lætum*, *P. macrophyllum*, *P. zacuapanum*; *Vitacées* : *Cissus adenopodus*; *Moracées* : *Cecropia peltata*.

C'est peut-être à cause du temps plus favorable, qu'on a pu remarquer les perlules chez deux nouvelles familles sur des pousses couvertes de jeunes feuilles; ce sont les *Anonacées* (ordre *Ranales*), représentées par la *Cannanga odorata* et les *Bignoniacées* (ordre *Tubiflorae*), représentées par le *Glaziowa bauhiniopsis* : chez cette dernière plante ce sont les poils glanduleux qui forment des perlules. Ainsi nous ajoutons les *Ranales* à côté des *Rosales* dans notre liste (p. 102), et les *Tubiflorae* s'enrichissent des *Bignoniacées* à côté des *Acanthacées*. Ainsi dans l'ordre de *Tubiflorae* nos connaissances au sujet de relations entre les fourmis et les plantes s'agrandissent : dans deux familles nous connaissons les perlules, et dans une troisième famille de *Solanacées* nous avons pu décrire le *Scopolia carniolica*, qui est une plante des plus intéressantes au point de vue de ses rapports avec les fourmis<sup>(1)</sup> : ses graines sont disséminées par les fourmis et la plante est constamment visitée par ces insectes dès que les bourgeons floraux apparaissent; même après la chute des corolles les fourmis trouvent alors comme nourriture, à la base de l'ovaire fécondé, le col persistant, formé du reste de la corolle, ce que nous avons décrit dernièrement<sup>(2)</sup>.

En visitant les serres de l'Institut national d'Agronomie coloniale avec M. J. Dybowski, j'ai remarqué les perlules sur les plantes suivantes : *Caricacées* : *Carica Papaya*; *Piperacées* : *Piper Belle*, *P. Jaborandi*, *P. officinarum*, *P. nigrum*. Enfin sur deux plantes jeunes de *Cecropia peltata* (*Moracées*) nous avons trouvé à la surface inférieure des feuilles de nombreuses perlules allongées (découvertes chez cette espèce par Meyen, 1837). En les examinant au Laboratoire du Professeur Mangin, j'ai constaté qu'elles

(1) *Acta Soc. Botanicorum Poloniae*, vol. I, Nr. 3, 1923.

(2) *Bulletin de la Soc. Botanique de France*, t. 73, 1926.

contenaient des graisses et une grande quantité de cations de potassium (réaction à Nitrite Sodico-Cobaltique) : ce sont donc des perlules typiques, comme toutes les perlules, décrites dans notre monographie <sup>(1)</sup>. Le même type est représenté par les perlules sur jeunes feuilles des grandes plantes de *Cecropia peltata* dans les serres du Muséum.

Grâce à l'amabilité de MM. Costantin et Foëx nous pouvons compléter la littérature des perlules, donnée dans notre note précédente. C'est Forel (1905) qui décrit les fourmis habitant *Cecropia sciadophylla*, et Bailey (1922) les perlules chez *Cecropia angulata* et *C. sciadophylla*. Je n'insiste pas ici sur les opinions de ces auteurs au sujet de la théorie de myrmécophilie de Schimper (1888).

C'est Erwin Smith qui s'est occupé de la production expérimentale des intumescences <sup>(2)</sup> ; par des actions chimiques ou mécaniques diverses il a provoqué des intumescences chez les pommes de terre, le chou-fleur, le *Begonia phyllomaniaca* ; ces «small tumors» de la fig. 366 (p. 488) et fig. 369 (p. 492) de chou-fleur, obtenus par action des vapeurs de la solution Carnoy, rappellent beaucoup les perlules, mais sans leur être identiques.

<sup>(1)</sup> Studja nad gruczolami parzacemi i perelkowemi roslin. Czesc II : Gruczoly perelkowe. Cracovie, 1918, vol. LVIII, série B de *Rozprawy Wydz. matem.-przyr. Akademji Umiejtnosci w Krakowie*, p. 1-40 ; planches 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>.

<sup>(2)</sup> E. F. SMITH, An introduction to bacterial diseases of plants, 1920.